territoires d'Annay et de Pont-à-Vendin;

6° La construction d'une maison pontière à Courcelles et de quatre maisons de garde ou de cantonnier en divers points du canal.

Aussitôt la signature du décret le service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais fut chargé de la réalisation de cet avant-projet et deux de ses conducteurs, MM. Deniay, de Douai, et Bouches, de Pont-à-Vendin, furent [illegible] des études qu'ils mènent à bien [illegible] quinzaine de mois.

Dans le projet définitif, aujourd'hui soumis à l'enquête en vue d'expropriations, le tracé actuel du canal et sa coupe en long ne sont pas modifiés, sauf entre les points 20 k. 500 et 21 k. 530 aux territoires de Pont-à-Vendin et de Vendin-le-Vieil, où une déviation sera ouverte.

Deux les parties à élargir à trois voies de bateaux, soit immédiatement, soit ultérieurement, et dans l'étendue de la dérivation à ouvrir entre les points 20 k. 500 et 21 k. 530 la cunette présentera une largeur de 15 mètres du plafond, arasé à 2 m. 50 en contrebas du niveau de navigation.

Le rivage public d'Auby sera reporté vers l'amont du canal et notablement agrandi.

Les dispositions proposées pour la reconstruction des ponts et pour les dérivations des routes et chemins, ont été examinées en conférence avec les ingénieurs chargés des services de voirie intéressés.

D'une manière générale, les routes et chemins déviés ou modifiés seront rétablis avec leur largeur actuelle de plate-forme et pavés ou empierrés sur la même largeur qu'aujourd'hui avec des matériaux de même nature que ceux composant les chaussées actuelles.

Les dispositions préliminaires ayant toutes été prises et la plupart des terrains nécessaires acquis à l'amiable les travaux ont été adjugés en ces derniers temps et pourront commencer le mois prochain.

On espère qu'ils seront terminés en moins d'une année et qu'un nouvel et considérable essor pourra être donné à la navigation fluviale dans notre industrieuse région houillère.

Tentative criminelle à Anor

Une vieille femme quasi-étranglée ligotée. Vol mobile du crime.

Vers cinq heures du matin, Mlle Hestelet, âgée d'environ 15 ans, demeurant rue de St-Gargoune, à Anor, fut excessivement surprise en s'entendant appeler alors qu'elle étendait du linge sur une patère sise à proximité de la maison de Mme veuve Gédéon Gevelle, née Aurélia Bachelart, âgée de 57 ans, qui avait la figure ensanglantée.

Cette enfant effrayée courut appeler le frère de Mme Gevelle, M. Hector Bachelart-Wattiaux, qui habite environ 50 mètres de sa demeure que sa sœur avait failli être tuée la nuit.

Entre temps l'enfant avait donné l'alarme et on courut prévenir M. Renotte, garde champêtre, dont le zèle est bien connu, qui accourut pour commencer l'enquête.

Récit de la victime

Vers une heure du matin, alors que je commençais à peine à m'endormir à cause de la tempête de vent, j'entendis un bruit anormal, je criai « Qui est là ? » personne n'ayant répondu et croyant que mes sens m'avaient trompé, je recherchai le sommeil.

Une demi-heure plus tard environ un nouveau bruit insolite vint me réveiller à nouveau; ce bruit me parut provenir par une pièce de bois frappant dans la porte de ma chambre à coucher.

Soudain ma porte s'ouvrit et malgré l'obscurité je crus voir trois individus pénétrer dans ma chambre; je criai « au secours ! » l'assassin ! » mais je fus en même temps prise à la gorge; une main fut appuyée sur ma bouche et mes cris furent étouffés; je perçus que ces individus parlaient le patois du pays.

Il était entre 4 et 5 heures du matin lorsque je repris connaissance.

Je tentai vainement de me lever, je ne le pus tout de gô (sic) ayant les mains et les jambes attachées avec des cordelettes — ces cordelettes ressemblent à celles dont on se sert pour attacher les cerisettes.

Enfin, avec beaucoup de bonne volonté, je pus me laisser glisser à bas du lit, ouvrir ma fenêtre et appeler la jeune Hosselet au secours.

Je n'ai ordinairement chez moi qu'une cinquantaine de francs environ; mais hier ayant touché 600 francs de mon locataire M. Poupier qui habite à Anor, lieu dit « Bois St-Hubert », je ne pouvais placer cet argent ainsi que j'y suis accoutumée, aussi je l'avais partagé et caché en divers endroits, où je ne l'ai plus retrouvé.

La pauvre femme parle difficilement, elle perle avec difficulté; ses lèvres sont tuméfiées, ses paupières portent des traces d'égratignures sanguinolentes et le cou a des traces d'ongles; sa figure a des teintes brunâtres et commence à gonfler.

Descente du parquet

A trois heures et demie, le parquet qui avait été prévenu par dépêche se rendait à Anor, il était représenté par M. Le Pennetier juge d'instruction, M. Hermann, juge suppléant, remplissant les fonctions de procureur de la République, assisté de M. A. Wersinger, commis greffier; ces messieurs étaient accompagnés de M. Lamarre, lieutenant de gendarmerie; sur le quai la gendarme Desmarez, de Fourmies, les attendait; M. Pruvot, maréchal des logis, était à la mairie poursuivant son enquête.

L'enquête

Dès les premières investigations on trouva dans la chambre à coucher de Mme Gevelle, une casquette en drap gris pointillé blanc, genre jockey, usagée, une pièce de bois de grume pesant environ 50 kilos abandonné dans la cour, qui a, croit-on, été volée chez un voisin M. Eug. Meunier, cerceleur, une échelle qui doit avoir été prise au même endroit.

Les voleurs-assassins ont dû s'éclairer avec une lampe prise dans la cuisine; des gens de police sont même passés à proximité de la maison et ont remarqué vers une heure et demie du matin de la lumière allant de place en place.

Les matelas du lit de Mme Gevelle ont été jetés dans la chambre, les voleurs eveient eu soin de pousser cette malheureuse dans la ruelle.

Il résulte de l'ensemble que si Mme Gevelle ne s'était pas évanouie ces agresseurs l'auraient achevée.

Dans le public

A Anor, cette affaire produit une très vive impression. Il y a quelques semaines une dame Mem tirait des coups de revolver sur son mari, et le nouveau crime s'est déroulé à 200 mètres environ de là.

Tout porte à croire que les auteurs de ce dernier crime seront sous peu sous la main de dame justice; la casquette trouvée sur les lieux ayant été reconnue par plusieurs personnes; elle est du moins en qui nous a été dit lorsque nous sommes sorti de la maison où le crime fut perpétré.

L'enquête se continuera et l'on fait des vœux à Anor pour que ces vils criminels soient arrêtés et punis ainsi qu'ils le méritent.

Violent incendie à Baisieux

Trente mille francs de dégâts

Un incendie d'une extrême violence, a éclaté brusquement, et a détruit une ferme du hameau des Cherrieux, exploitée par M. Anselme Duthoit. C'est un domestique, M. Théophile Dumont, qui donna l'alarme. Les voisins accoururent; mais les flammes étaient propagées avec une telle rapidité, qu'il fallut renoncer à toute tentative de sauvetage. On chercha seulement à préserver les fermes voisines. Au bout de quatre heures, le feu s'éteignit, faute d'éléments. Les dégâts sont évalués à 30.000 francs. Une grande quantité de récoltes a été consumée. On ignore les causes du sinistre.

L'affaire de l'intendance

Cette affaire, dont l'instruction dura plus de six mois, va bientôt entrer dans une nouvelle phase. En effet, le dossier qui ne comprend pas moins de douze cents pièces, étant complètement achevé, M. le capitaine rapporteur va prochainement remettre aux autorités militaires compétentes son rapport visant l'accusation des personnages qui furent impliqués dans les méfaits commis dans le service des subsistances de l'intendance.

Le commandant Godfrois, inculpé de détournements et de faux en écritures en matière d'administration militaire, faits qui entraînent la destitution et la prison, ne comparaîtra vraisemblablement devant le conseil de guerre qu'à la fin du mois de juin.

Ce conseil de guerre comprendra un général de brigade, deux colonels, deux lieutenants-colonels, deux chefs de bataillon.

Le sergent Trivelli, accusé comme on le sait, de complicité, bénéficiera, dit-on, d'une ordonnance de non-lieu.

Carnet du Lecteur

MARIAGE

A Sedan. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Denise Descamps, fille de Mme veuve Descamps (huillerie à Sedan), avec M. Victor Miternique, fils de M. Alfred Miternique (grès et engrais). Nous adressons aux futurs époux nos plus sincères souhaits de bonheur.

DEUIL

A Tourcoing. — M. Louis Brunin, concierge de l'Académie de Musique, vient de s'éteindre dans sa 63e année. Le défunt était le père de notre ami Louis Brunin, employé du Secrétariat. Nous adressons à Mme veuve Brunin et à toute sa famille, l'expression de notre sympathie attristée.

Dernière Heure

LES DÉCORATIONS

Paris, 4 mai.

A l'occasion des fêtes universitaires de Lille, sont nommés :

Chevalier de la Légion d'honneur : M. Ledieu-Dupaix, consul des Pays-Bas.

Officiers d'Académie : Mme veuve Géry Legrand née Pérot ; MM. Delsart, substitut du Procureur de la République à Lille ; Gaston Daure, secrétaire de « l'Arbre de Noël » ; Leroy-Bruneau, industriel ; Bonaventure, chef d'Orphéon.

Les Syndicats de Fonctionnaires

Les instituteurs du Pas-de-Calais

Arras, 4 mai.

Dans une essemblée générale annuelle tenue aujourd'hui, l'association des membres de l'Enseignement primaire du Pas-de-Calais a adopté à l'unanimité moins 3 voix un vœu dans lequel ils déclarent qu'ils espèrent voir le plus tôt possible le Parlement discuter les nouveaux statuts des associations de fonctionnaires persuadés, qu'après le vote, les instituteurs, respectueux de la loi républicaine, continueront fraternellement et avec plus d'ardeur que jamais leur apostolat démocratique. Six cents instituteurs et institutrices étaient présents.

UNE MUNICIPALITÉ ANTI-CLÉRICALE

Toulon, 4 mai.

Sur le refus d'approbation par le Préfet d'un arrêté du maire prescrivant la suppression de sonnerie de cloches, la municipalité de Borgemon vient de donner sa démission collective.

Un sémaphoriste qui devient fou

Troyes, 4 mai.

Un train express a été arrêté la nuit dernière entre Vendeuvre et Jessaine (Aube), par une garde-sémaphore qui, devenu subitement fou, avait mis le signal à l'arrêt. Il était ensuite descendu sur la voie, et lorsque la train s'arrêta, à quelques mètres de lui, l'insensé cribla de pierres le chauffeur et le mécanicien. Il fallut le ligoter pour l'introduire dans un wagon. Il a été ensuite dirigé sur un asile.

INONDATIONS EN BELGIQUE

Bruxelles, 4 mai.

La Meuse déborde dans les environs de Namur. A Liége, une centaine de maisons sont envahies par l'eau. La Sambre a débordé à Marchiennes. Partout on craint d'énormes dégâts.

L'agitation ouvrière aux États-Unis

New-York, 4 mai.

Les syndicats ouvriers, dont M. Roosevelt s'est attiré l'animadversion en qualifiant de *mauvais citoyens leurs leaders, ont organisé* des meetings monstres à New-York. Ils ont promené le drapeau rouge et une bannière portant l'inscription : « Par la mort à la liberté ! » Ils ont hué et sifflé le président comme complice des trusts qui veulent la mort des chefs ouvriers mineurs, accusés d'avoir été les instigateurs de l'assassinat de l'ancien gouverneur de l'Idaho.

Le président a reçu une délégation des leaders ouvriers et a déclaré qu'il allait publier une nouvelle lettre sur l'incident. M. Gooding, le gouverneur actuel de l'Idaho, reçut des menaces de mort et l'on craint que Harry Orchard, l'homme qui a avoué avoir tué l'ancien gouverneur à l'instigation des leaders ouvriers poursuivis, ne soit assassiné au banc des témoins, lors du procès qui s'ouvrira lundi.

Les Fêtes Universitaires

Les Etudiants tiennent leur Congrès National. — Ils sont reçus officiellement à la mairie de Lille.

La matinée

La deuxième journée des fêtes Universitaires a été favorisée par un temps superbe. Aussi les étudiants en ont profité, et la première séance du congrès n'a pas duré une heure. Les étudiants se sont ainsi un peu dédommagés des intempéries de la veille, en consacrant à des réjouissances une grande partie de la matinée.

Un certain nombre suivirent les débuts des épreuves sportives, d'autres assistaient pendant ce temps à la séance de vérification des pouvoirs du Congrès National, qui fut, ainsi que nous l'avons dit, des plus courtes.

Le Palais des Beaux-Arts et ses richesses attirèrent la plupart des étudiants étrangers qui, hautement, apprécièrent les tableaux de l'Ecole Flamande et la statuaire *des Primitifs*.

Peu à peu, vers onze heures et demie, les étudiants, dispersés par la ville, se dirigèrent vers la Maison des Etudiants, désignée comme point de concentration avant le départ pour la mairie et la réception de la municipalité.

La réception à la mairie

Aussitôt après la célébration du dernier mariage, —nombreux le samedi, — les tapissiers s'empressent de décorer la grande salle de réceptions. Autour du buste de la République, placé sur la cheminée, fils placent de grands trophées de drapeaux tricolores.

Bientôt arrivent — en habit — les membres de la municipalité, MM. Delesalle, Cointrelle, Danchin, Dubureq, Baudon, Gossart, Crépy-Saint-Léger, Laurenge, à qui s'est joint M. Mourmant, conseiller municipal.

A midi et demi, le cortège des étudiants arrive. On entend, au débouché de la rue Neuve, retentir l'air du « Petit Quinquin » joué par la fanfare, et dominé par les voix des étudiants Lillois, qui en reprennent à pleins poumons le refrain.

En un instant, la salle des mariages est remplie par cette bruyante jeunesse. Les drapeaux et bannières tiennent la tête, entourés des étudiants Strasbourgeois et Hongrois, aux brillants costumes, rapière à la ceinture et éperons aux bottes.

Allocution de M. Debruille

M. Debruille, président des Etudiants Lillois, s'avance vers le M. moire et dit :

Au nom des Etudiants de l'Etat de Lille, je suis profondément fier de l'honneur qui m'échoit de vous présenter nos délégués étrangers et nationaux. La Municipalité lilloise s'est toujours montrée bienveillante envers les Etudiants. Elle a doté d'une magnifique « Maison », et, dernièrement encore, elle leur accordait une généreuse subvention. MM. les Conseillers municipaux et M. le Maire, en particulier, je vous en remercie au nom de tous les étudiants.

Réponse de M. le Maire

M. Charles Delesalle répond :

Messieurs, au nom du Conseil municipal, je vous remercie de votre visite et suis particulièrement heureux de vous souhaiter la Bienvenue. Quand, il y a quelques mois, le Comité des Ecoles est venu nous entretenir des fêtes qu'il comptait organiser à Lille à l'occasion du Congrès des Etudiants, il nous a ouvert tout désireux de lui apporter notre concours et nous nous sommes promis de donner à ces fêtes tout l'éclat qu'il leur fallait.

Vous nous remerciez de notre générosité ! Il n'y a pas de quoi. Nous n'avons jamais entretenu, de même que les Municipalités qui nous ont précédés, que de cordiales relations avec nos Facultés et nous considérons les Etudiants comme faisant partie de la grande famille lilloise.

Au nom de la Ville de Lille, cette grande ville de travailleurs à vous qui êtes aussi travailleurs aussi, je dis : « Soyez les bienvenus ». Vous êtes venus ici pour fonder une vaste association, qui vous permettra de vous sentir mieux les coudes, de développer les sentiments de fraternité et de solidarité qui vous unissent déjà. Je fais des vœux pour le succès de cette noble entreprise.

Je salue aussi ceux qui sont venus de loin, qui ont traversé toute la France pour venir vers nous, ceux qui s'est pas hésité à franchir les frontières pour venir apporter leur témoignage de solidarité, qui ont quitté, peut-être, un ciel bleu et un climat plus clément pour venir revoir les averses du Nord. Récemment, nous recevions déjà, ici même, les membres d'un Congrès, composé aussi, en grande partie, d'étrangers, mais c'étaient des professeurs à l'air grave et aux lunettes d'or. Aujourd'hui, c'est un congrès de jeunes.

Je souhaite que votre séjour parmi nous soit agréable et que vous emportiez de votre visite en de Lille un bon souvenir. Pas vu avec plaisir que vos camarades avaient se hâtaient entre vos travaux de nombreux divertissements. Je vous prouverai, je l'espère, que l'hospitalité demande ne le cède en rien aux autres hospitalités.

Un double bain salue ces paroles. Malheureusement, les étudiants Lillois ne pensent pas à entamer notre magnifique chant de terroir : le « Vivat Semper », dont l'impression est toujours si profonde chez les étrangers.

Les huissiers passent les flûtes de champagne, et M. le maire lève son verre : « A la grande Association des Etudiants de France, à l'Union des Universités françaises et étrangères. »

Vers une heure, la réception prenait fin.

Après quoi, les étudiants se sont répandus dans les cafés de la Grand'-Place.

L'apéritif à la « Maison »

La distribution des récompenses des divers concours sportifs est remise à dimanche, mais l'apéritif est bu avec toute la solennité désirable. Le président de la délégation anglaise apprenant la présence à la fête de M. le président de l' « Arbre de Noël » demande à lui être présenté. Il le remercie de l'initiative prise par l'Œuvre et qui valut à ses compatriotes un si beau séjour dans la ville de Lille. M. le président de l' « Arbre de Noël » se montre très touché des paroles de l'étudiant anglais et dit qu'il transmettra ses remerciements à la personne qui est réellement l'initiative de la venue à Lille du « 2e South Lancashire ».

Le Congrès des Etudiants

Les délégués des associations d'Etudiants français, représentées aux Fêtes Universitaires, ont tenu hier, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, deux réunions, sous la présidence de M. Maxime Ducrocq, notaire de l'Université, assisté de MM. Barry, de Lille, secrétaire, et Raoust, rapporteur général, en vue de la constitution définitive de leur « Union générale », dont le principe a été voté en septembre 1906, au Congrès de Marseille.

Etaient présents les délégués dont les noms suivent : MM. Caisson, d'Aix, représentant 80 membres actifs ; de Mérocourt, d'Amiens, 96 membres ; Selzédo, de Bordeaux, 350 membres ; Eyssantier, de Grenoble, 200 membres ; Debruille, de Lille, 450 membres ; Laurans, de Marseille, 125 membres ; Laurentz, de Nancy, 390 membres ; Guillé de Nantes, 150 membres ; Campinchi, de l'Association Générale de Paris, 2.400 membres ; Duhamel, de l'Association corporative des Etudiants en médecine de Paris, 800 membres ; Odent de l'Association des Etudiants en pharmacie de Paris, 400 membres ; Parnet, de l'Association des Etudiants Libres-Penseurs de Paris, 150 membres ; Rigaud, de Poitiers, 120 membres ; Souffiet, de Reims, 76 membres ; Loiset, de Reones, 160 membres ; Mourel, de Toulouse, 200 membres ; Lefebvre, de Lyon, 435 membres ; Béranger, de Montpellier, 200 membres : Kopp, d'Alger ; Selingos, de Caen, 150 membres.

La séance du matin n'a pu aboutir à un accord, à cause du grand nombre de délégués présents et des divergences de vue, assez profondes, quoique très courtoisement exprimées, qui existent entre les puissantes des Associations générales réunissant les étudiants de toutes les facultés d'une même ville, et ceux des groupements purement professionnels et corporatifs.

A onze heures, les délégués se sont séparés pour se rendre au déjeuner offert par M. Maxime Ducrocq.

Dans la séance de l'après-midi à laquelle ont pris part les délégués des étudiants d'Aix, Alger, Bordeaux, Caen, Dijon, Lille, Marseille, Nancy et Toulouse, les statuts de l' « Union Nationale des Associations d'Etudiants de France », ont été votés à l'unanimité, et son premier comité a été constitué comme suit : MM. Laurans, de Marseille, président ; Laurentz, de Nancy, et Salzedo, de Bordeaux, vice-présidents ; Debruille, secrétaire général ; Kopp, d'Alger, trésorier.

L'assemblée générale des membres de ce nouveau groupement aura lieu dimanche matin, à neuf heures et demie. Ses promoteurs espèrent que les étudiants des autres Universités françaises y auront adhéré dans l'intervalle.

Dans la séance de ce matin, l'assemblée désignera le siège du prochain congrès.

Les questions professionnelles

On nous communique l'information suivante :

Les Etudiants en sciences étrangers Belges, Italiens, Anglais, etc., et les Etudiants des diverses Facultés de France ont, à Vienne au Congrès, décidé de discuter les questions professionnelles. En conséquence, sous la présidence de M. Emile Durand, de l'Ecole pratique de l'Industrie de Lille, ils ont émis certains vœux se rapportant aux études, examens d'entrée, diplômes de sortie, physique, chimie, électricité et notamment l'unification des diplômes accordés dans les divers pays et permettant l'accès aux études supérieures. Admissibilité des Etudiants aux grandes écoles d'application de l'Etat : Mines et Ponts et Chaussées, etc.

Ils ont nommé une commission chargée de demander l'avis des professeurs des Facultés des sciences françaises et étrangères au sujet des vœux émis.

Cette commission élaborera également un rapport général qui sera transmis et discuté au Congrès international de Bordeaux. Ont été nommés membres de la commission : MM. E. Durand, Moran, pour les mathématiques ; Mouceau, électricité ; Dollain physique ; Decaudin, Mayer, chimie ; Barrès et Sauve P. C. N.

Épreuves sportives

Le programme de la journée de samedi comprenait en outre des épreuves des championnats de fleuret, d'épée et de tir.

Championnat de fleuret. — Ces épreuves ont été subies au gymnase de la place Sébastopol, ainsi que celles d'épée. Le nombre des étudiants étrangers qui y ont pris part était restreint.

Les étudiants de l'Ut. de Lille ont obtenu les premiers prix du championnat du fleuret, laissant loin derrière eux les tireurs étrangers; c'est un honneur pour la nouvelle salle d'armes de l'Ut., dirigée par M. Oudart et par le professeur adjoint M. Herpin. Le jury était composé de trois présidents : MM. le commandant Poulain, Georges Menu, président du Cercle d'escrime, et Dupont-Gruss, président des anciens militaires belges; MM. Deufy, Delhambre, Lepeglé, Hougueghem et Lehut étaient membres du jury. Les résultats connus sont les suivants :

1er prix : M. Darteville (de l'U.), qui s'est révélé très brillant escrimeur ; 2e, M. Pajot (de l'U.) ; 3e, M. Caffa (Nancy) ; 4e, M. Montagne (Lille) ; 5e, M. Ruyssen (Dunkerque) ; 6e, ex-aequo, MM. Cholet et Mag (Lille) ; prix spéciaux : MM. Demori et Bologne (Lille) ; Partoes et Gevaert (Gand).

Championnat de la Salle de l'Ut. — Seniors : 1er prix, M. Darteville ; 2e, M. Pajot, 3e, M. Mag ; 4e, M. Ruyssen ; 5e, M. Cholet ; 6e, M. Cabour ; 7e, M. Dantoes ; 8e, M. Morel.

Juniors : 1er prix, M. L'Heureux ; 2e, M. Fontan ; 3e, M. Lefèvre ; 4e, M. Tilman.

Championnat d'épée. — Les présidents des différents championnats étaient : MM. Dupont-Gruss, Swaab, président de l' «Escrime Lilloise » et Georges Menu ; Jurés : MM. Paillot, Perot, Telnez.

Championnat national. — Seniors : 1er prix, M. Cholet ; 2e, M. Demiens ; 3e, M. Pajot ; 4e, M. Leroy (Amiens) ; 5e, M. Arnod (Amiens) ; 6e, M. Tilman ; 7e, M. Sauve-Evauny.

Juniors : 1er prix, M. Demeulih ; 2e, M. Lefèvre ; 3e, M. L'Heureux ; 4e, M. Fontan ; 5e, M. Denis (St-Amand) ; 6e, M. Hemery.

Les autres résultats seront connus aujourd'hui dimanche ; on annonce cependant que le 1er prix de championnat international a été obtenu par un étudiant belge.

Championnat de tir. — Ces épreuves comprenaient un concours national et international de tir à la carabine (6 mill.), 12 mètres, et de tir réduit (fusil gras Jouvet), 20 mètres. Elles avaient lieu au stand, mis gracieusement à la disposition des étudiants par la société « Les Carabiniers de Lille », 132, rue des Postes. Le concours, qui dura toute la journée, était sévèrement réglementé. Chaque tireur avait droit à 3 balles d'essai et avait le choix entre la carabine et le fusil Gras, 5 balles de classement étaient attribuées. Les inscrits étaient nombreux, beaucoup plus qu'un championnat d'épée, ce qui s'explique par la facilité avec laquelle on peut s'improviser tireur au fusil ou à la carabine. On remarquait que généralement, le tir au fusil à 20 mètres était meilleur que celui à la carabine à 12 mètres.

Les résultats seront connus dimanche.

« La mort de Socrate »

La répétition générale de la « Mort de Socrate », a eu lieu à 8 heures ½ du soir. A cette occasion, les étudiants avaient été conviés à une soirée de Gala. M. Lyon, recteur de l'Académie ; MM. les docteurs Calmette, Oui, Lepage, Cavro, assistaient à cette très belle soirée. La répétition de le pièce de M. le docteur Richet a fort bien réussi. Les décors avaient été très artistiquement brossés par M. Reiceter, et les beaux vers qui semblaient inspirés du ciel splendide d'Athènes, et du regard de la déesse « aux yeux d'azur », ont enthousiasmé la foule intelligente qui les écoute religieusement.

Les interprètes ont été dignes des applaudissements qui ne leur furent pas ménagés. M. Severin-Mars fut un Timon, cruel, sournois, et violemment épris de la courtisane Aristie, superbement incarnée par Mme Magnéra. M. Em. Camis fut en Socrate profond, le sage grec. Et tous, sans aucune exception, furent des acteurs parfaits.

Mmes Meguéra, Carlix et Nella emportèrent chacune, de cette répétition, une magnifique gerbe de fleurs que leur offrit le président de l'Union des Etudiants. Après le 6e tableau, les étudiants réclamant à grands cris M. Richet, l'auteur. Lorsqu'il parut, il est l'objet d'ens ovation enthousiaste qui se prolonge jusqu'après que les étudiants ont quitté la salle et gagné la rue.

FÊTE INTIME

A la sortie de la soirée de Gala, les étudiants se sont réunis à la Brasserie de l'Industrie, et y ont bu, dans l'intimité, un verre de punch.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A dix heures. — Photographie des délégations avec drapeaux. — Départ en cortège pour la gare.

Une heure et demie. — Inauguration de la Maison des Etudiants.

Deux heures. — Inauguration de la Bibliothèque universitaire.

Deux heures et demie. — Inauguration du Musée houiller.

Trois heures un quart. — Inauguration du Lycée Fénelon.

Quatre heures et demie. — Inauguration du gymnase de l'Œuvre d'Education physique.

Cinq heures et demie. — Banquet officiel de 700 à 800 couverts, au Hall des tramways, rue Roland.

Huit heures trois quarts. — Deuxième soirée de gala au Grand-Théâtre, avec le concours des premiers artistes de l'Opéra et de la Comédie-Française. Réservée aux étudiants et aux invités de l'Union. Soirée de gala à la Maison des Etudiants, réservée aux membres de l'Université. (Même spectacle que le veille).

Minuit. — Punch. Fête intime à la Brasserie Universelle.

LA JOURNÉE DE LUNDI

Excursion à Dunkerque. — Arrivée à 9 h. 20. Départ de la gare monôme avec la Fanfare estudiantine des Bigophones, vers la place Jean-Bart, par les rues Thiers, place de la République, rue Alexandre-III.

Place Jean-Bart — Salut au héros dunkerquois — Proclamation aux bourgeois — Farandole monstre — Vers la mairie ! Réception officielle par la municipalité — Visite du port — Promenade en mer — Retour à la place Jean-Bart — Promenade par le quai de Freycinet et la rue des Bassins.

A midi : apéritif place Jean-Bart, concert par la célèbre Fanfare des Bigophones.

A une heure : En route vers l'Hôtel des Pompiers, par les rues Alexandre-III, place de la République, rues Royale, de Paris, Banquet.

A l'issue du banquet, promenade à la plage.

A 4 h. ½ : concert d'adieux sur la place de la Gare. Départ à 5 h. ½.

Huit heures et demie. — Soirée intime d'adieux à la Maison des Etudiants.

Les épreuves sportives comprennent quatre catégories comportant chacune des championnats individuels d'étudiants : international, national.

Première catégorie : Epée Senior, plus de 21 ans. — Juniors, au-dessous de 21 ans.

Deuxième : Fleuret (seniors et juniors).

Troisième : Sabre.

Quatrième : Tir (arme de guerre 300 m. carabine : 12 m.).

Toutes les épreuves se dérouleront sous les règlements des concours internationaux (académie de Paris et du Hanel, Lucerne et M. Gerdet, prévôt d'armes. Un nombre brut prix, objets d'art, médailles et diplômes sont affectés à ce concours.

LA MAISON DES ÉTUDIANTS

(PHOTOGRAPHIE ESCROBART.)

LILLE

Une famille empoisonnée à St-Maurice

L'autopsie de la petite Honorine

M Palair, médecin légiste, en présence de M Bonn, directeur du laboratoire, et du nombreux étudiants, a pratiqué samedi matin, à neuf heures, l'autopsie de cadavre d'Honorine Tenier Les termes du rapport dont les longues mûrs peut encore être arrêtées, mais on peut cependant affirmer que l'hypothèse de l'empoisonnement par le thon et les sardines doit être absolument repoussée Comme l'avait d'ailleurs dit le premier, malgré toutes les hypothèses contradictoires, M. le docteur Bourré, la mort est due à l'asphyxie par l'oxyde de carbone.

M. Bonn, qui, ainsi que nous le disons plus haut, assistait à l'opération, que nous avons pu rencontrer repoussa nettement les deux hypothèse de l'empoisonnement par les aliments.

« L'examen du cadavre, nous a-t-il dit, les caractères constatés à l'autopsie, l'aspect du sang et l'examen sommaire qui en a été fait immédiatement indiquent bien et sans aucun doute que l'empoisonnement est dû à l'oxyde de carbone. On peut d'ores et déjà écarter l'hypothèse de l'intoxication alimentaire. »

Tout démontre que la mort de la petite Honorine est due à l'oxyde de carbone. Il y a peut-être en dans cette pénible affaire des coïncidences bizarres. Le petit Henri, le seul qui n'avait pas pris part au repas, et qui se ressentit pas le matin éprouvé par ses parents se trouvait peut-être placé dans sa chambre dans des conditions spéciales qui peut-être moins sujet à l'intoxication des gaz.

M. Bonn a prélevé du sang de la mère et les viscères, qu'il analysera. M. Bonn transmettra au parquet le résultat de son expertise.

Les recherches qui seront sans doute faites diront si le gaz toxique qui occasionna la mort de la petite Honorine provient du gaz d'éclairage ou de gaz délétères qui se seraient formés près de la demeure de M. Tenier.

L'Exposition Canine au Palais Rameau

L'OUVERTURE

C'est, dans la vaste enceinte du Palais-Rameau, un concert de harlemade, de jappements et de plaintes. Le bruit est assourdissant et les oreilles ont peine à s'y faire. Les paroles se perdent dans cet épouvantable concert... Mais à l'encontre, que d'agrément et de satisfaction pour les yeux de l'amateur ou simplement des curieux, que la renommée du Club-Saint-Hubert du Nord, organisateur de la 6e exposition canine internationale, attire devant les loges des chiens exposés.

Certaines loges sont ouvertes : elles ont été réservées aux chiens inoffensifs, c'est d'ailleurs le plus grand nombre. D'autres, plus féroces ou de race plus terrible, sont enfermés sous des grillages : ils aboient au passage des curieux, et leurs crocs, leurs babines retroussées, disent un peu de la férocité qu'ils savent déployer à l'occasion contre le rôdeur malveillant, et dont ils ne seraient pas lâchés peut-être, d'ailleurs avec ceux qui les observent curieusement.

Nous aurons dit la tâche du reporter nous eurons énoncé le chiffre des chiens exposés, représentant toutes les variétés connues: le Club-Saint-Hubert du Nord a rassemblé, au Palais-Rameau, 460 chiens, divisés en 238 classes.

Nous n'essaierons pas de décrire le détail de cette exposition: l'amateur nous en voudrait de nos inexactitudes, car tel chien qui pourrait à nous, profane, paraître très joli et conquérant toutes nos sympathies, ne serait pas jugé tel par le jury, connaisseur et véritable appréciateur des qualités et de la race.

Voici d'ailleurs la liste des juges :

MM. le baron de Gingins, Griffons Kenthals; Ernest Gosthals, Fox terriers; Fred. Gresham, Deerhounds, barzoïs, colliers, retrievers, bull-dogs, bull-terriers anglais blancs, terriers anglais blancs, manchester terriers noirs et feu, bedlingtons airedales; irish, welsh, scottish, dandie dinmonts, et skye; Le baron Jaubert, Pointers et Gordon setters; Lucien Lamoignère, Setters anglais et Spanielst Jules Lemaire, Teckels (bassets allemands); Mégnas de Carre, Chiens de berger de Beauce et de Brie, bouledogues français, bouledogues français, boston, bâtards, griffons d'Ecurie; Moulon, Petits griffons bruxellois et autres, brabançons et schipperkes; Ch. Robertfold, Chiens du Saint-Bernard et chiens de berger de races belges, allemands et d'autres races continentales; Henry Sodenkamp, Terre neuve, des Pyrénées ou de montagne, dogues de Bordeaux, mastiffs, grands danois et setters irlandais; Le marquis de Valmalète, Chiens courants; Louis Vandersnickt, Petits dénole caniches, loulous, chow-chows lévrettes, carlins, havanais, King-charles, autres petits épagneuls, yorkshire, et toy terriers; Le baron Van Zuylen, Greyhounds et sloughis; A. Yves, Chiens d'arrêt de races continentales, sauf les griffons korthals.

Pendant toute la matinée et une partie de l'après-midi le jury a examiné les chiens exposés.

Le public a dévalé très nombreux, jusqu'à 6 heures du soir, dans les allées ménagées entre les cages, et il fut en droit les heures du premier jour, l'exposition du Palais-Rameau recueillera pendant les journées de dimanche et de lundi, un succès très mérité.

M. le Préfet du Nord fut venu présider cette midi, au Palais-Rameau. Le comité-directeur de l'exposition l'a guidé à travers les chenils, et M. Vincent est resté pendant plus d'une heure, à se faire détailler et à expliquer des variétés des races canines exposées.